

Nombre de Conseillers :

- en exercice..... 33
- présents 28
- absents..... 05
- votants 31
- procurations..... 03

Acte certifié exécutoire compte tenu

de sa :

télétransmission en Préfecture le :

- 3 AVR. 2024

publication en ligne le :

- 3 AVR. 2024

DAVIET Roland, Maire.

Le 26 mars 2024 à 18h30, le Conseil Municipal d'Epagny Metz-Tessy, dûment convoqué le 19 mars 2024, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle consulaire de la Mairie siège, sise 143 rue de la République, sous la présidence de Monsieur Roland DAVIET, Maire d'Epagny Metz-Tessy.

PRÉSENTS : Tous les Conseillers sauf M. Christian COCKENPOT, Mme Célia DE LA CHAPELLE, Mme Ségolène GUICHARD, M. Eric JANIN et Mme Brigitte REBOUILLAT, absents et excusés.

Mme Ségolène GUICHARD a donné procuration à M. Roland DAVIET.

M. Eric JANIN a donné procuration à M. Jean-Philippe BOIS.

Mme Brigitte REBOUILLAT a donné procuration à M. Jean-Louis ANGELLOZ-NICOUD.

Mme Stéphanie VEREL a été désignée secrétaire de séance.

- O B J E T -

2024 / 22 Budget principal - Vote du Budget Primitif "ZAC VILLAGE" 2024 :

Monsieur le Maire expose ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2311-1 à L. 2322-4 et R. 2311-1 à R. 2313-7 ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5217-10-6 ;

VU la délibération du Conseil Municipal n° 2023/107 du 5 décembre 2023 approuvant le passage de la M14 à la M57, à compter du 1^{er} janvier 2024 ;

VU la délibération du Conseil Municipal n° 2024/01 du 16 janvier 2024 approuvant le règlement budgétaire et financier ;

VU la délibération du Conseil Municipal n° 2024/08 du 20 février 2024 approuvant la tenue du débat d'orientation budgétaire ;

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les éléments constitutifs du Budget Primitif, relatifs au budget annexe de la ZAC du Centre Village.

Compte tenu des résultats 2023 reportés, les sections se présentent globalement comme suit :

Section de fonctionnement..... 4 462 817,38 €

Section d'investissement..... 4 462 817,38 €

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents et représentés, DÉCIDE :

D'APPROUVER les éléments constitutifs du budget prévisionnel annuel 2024 relatifs au Budget annexe "ZAC VILLAGE" de la commune d'Epagny Metz-Tessy et joints en annexe à la présente délibération.

D'AUTORISER Monsieur le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5 % du montant des dépenses réelles de chaque section, à compter du 1^{er} janvier 2024.

DE VOTER l'ensemble des crédits budgétaires ainsi présentés.

Pour Extrait Conforme,
Le Maire,



Roland DAVIET.

Le secrétaire de séance,

Stéphanie VEREL.

Zac Village

Budget Primitif 2024

Annexe à la délibération du Conseil Municipal
n° 2024/22 en date du 26 mars 2024

[RETOUR](#)

Section de fonctionnement	2023		2024
	Budget	CA	Budget
Dépenses			
023 - Virement à la section d'investissement	2 231 408.69 €	- €	2 231 408.69 €
023 Virement à la section d'investissement	2 231 408.69 €	- €	2 231 408.69 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 231 408.69 €	2 231 408.69 €	2 231 408.69 €
71355 Variation des stocks de terrains aménagés	2 231 408.69 €	2 231 408.69 €	2 231 408.69 €
TOTAL	4 462 817.38 €	2 231 408.69 €	4 462 817.38 €
Recettes			
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	2 155 788.92 €	- €	2 155 788.92 €
002 Résultat de fonctionnement reporté	2 155 788.92 €	- €	2 155 788.92 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 231 408.69 €	2 231 408.69 €	2 231 408.69 €
71355 Variation des stocks de terrains aménagés	2 231 408.69 €	2 231 408.69 €	2 231 408.69 €
75 - Autres produits de gestion courante	75 619.77 €	- €	75 619.77 €
7552 Déficit du budget annexe	75 619.77 €	- €	75 619.77 €
TOTAL	4 462 817.38 €	2 231 408.69 €	4 462 817.38 €

Section d'investissement	2023		2024
	Budget	CA	Budget
Dépenses			
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	2 231 408.69 €	- €	2 231 408.69 €
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	2 231 408.69 €	- €	2 231 408.69 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 231 408.69 €	2 231 408.69 €	2 231 408.69 €
3555 Terrains aménagés	2 231 408.69 €	2 231 408.69 €	2 231 408.69 €
TOTAL	4 462 817.38 €	2 231 408.69 €	4 462 817.38 €
Recettes			
021 - Virement de la section de fonctionnement	2 231 408.69 €	- €	2 231 408.69 €
021 Virement de la section de fonctionnement	2 231 408.69 €	- €	2 231 408.69 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 231 408.69 €	2 231 408.69 €	2 231 408.69 €
3555 Terrains aménagés	2 231 408.69 €	2 231 408.69 €	2 231 408.69 €
TOTAL	4 462 817.38 €	2 231 408.69 €	4 462 817.38 €